

4.09/19

Conseil de Ville de Delémont  
ALTERNATIVE DE GAUCHE



24 juin 2019.

## Postulat

### Développer la démocratie participative II : pour une participation citoyenne au budget.

Né en 1989 à Porto Alegre, le budget participatif, ou participation citoyenne au budget, est un processus étroitement lié au principe de démocratie participative. Une partie du budget de la collectivité municipale est affectée par des citoyen-ne-s, à des projets d'investissement en général. Le budget participatif peut être défini comme « une politique publique destinée à inclure la société dans le processus d'allocation du budget public ».

La ville de Lausanne, qui a introduit le même procédé depuis peu en donne la définition suivante : « *Le Budget participatif est un dispositif de développement de projets urbains concertés, en partenariat avec les habitants. Il permet à ces derniers de participer à l'organisation de leur ville et de leur quartier en réalisant des projets qu'ils auront créés et choisis. Il permet également à la Municipalité de créer une nouvelle relation avec les citoyens en mettant en débat l'utilisation d'une partie des ressources financières de la Commune. Enfin, il permet à la ville de favoriser le développement, l'animation et la transformation des quartiers grâce aux idées des personnes qui les habitent ou les font vivre* »

La participation citoyenne au budget peut s'organiser selon les modalités suivantes (à titre d'exemple) :

- 1) définition des règles du jeu (montant du budget et règlement).
- 2) collecte des idées de projets.
- 3) analyse technique des projets par les services de l'administration pour vérifier la faisabilité, la légalité et le chiffrage.
- 4) vote des projets prioritaires.
- 5) mise en œuvre des projets (rédaction du cahier des charges, travaux, etc...)

La participation citoyenne au budget est un outil intégratif qui permet non seulement au/à la citoyen-ne d'avoir une prise directe sur une partie du budget, minime soit-elle, mais qui lui permet d'en appréhender les rouages et ainsi, de mieux cerner les enjeux politiques du processus budgétaire.

**Nous demandons au Conseil communal d'étudier un concept de budget participatif ou participation citoyenne au budget, sur la base de modèles existants. Le budget participatif doit être intégré à la planification des investissements. Une partie des montants totaux prévus au titre des investissements sera affectée à des projets citoyens.**

C. Kott-Christ  
R. G. G.

Alternative de Gauche  
Pierluigi Fedele